

RAPPORT

D'ACTIVITÉ

2022



Approuvé à l'Assemblée
Générale du 27 juin 2023





SOMMAIRE

03

2022 EN CHIFFRES

04

RAPPORT MORAL

09

LES TEMPS FORTS

12

EN IMAGES

13

**VIE INSTITUTIONNELLE
& ASSOCIATIVE**

Les instances	13
Le fonctionnement	14
Les commissions thématiques	15
Les représentants familiaux	16

17

**CONVENTION D'OBJECTIFS
2022-2026**

Structuration et développement de lieu de soutien à la parentalité	17
Développement d'actions de répit parental : la garderie solidaire	18
Information soutien aux aidants familiaux	18
Habitat inclusif	19

20

**EXERCER DES SERVICES
D'INTÉRÊT FAMILIAL**

Des services agréés :	
Le pôle de protection des majeurs	20
L'accompagnement des familles	22
Le service administratif	25
La Plateforme ressources	27
La Médiation Familiale	28
Petite enfance :	
La crèche Couleur Cabane	30
Le lieu d'Accueil Enfants Parents	32

33

PERSPECTIVES 2023

35

ANNEXES

Les associations adhérentes	35
La carte de l'Udaf du Val-de-Marne	36
Mouvement du réseau associatif	37
L'Udaf et les réseaux sociaux	38



2022 EN CHIFFRES

2228

Mesures de Protection Juridique



Curatelle renforcée



Tutelle



Autres



MJAGBF

247

Accompagnement des
familles : mesures sociales,
judiciaires et administratives

412

Entretiens d'informations
Médiation Familiale

87

Mesures de médiation
familiale

185

Bénévoles

115

Salariés

2421

Familles représentées
via les associations

17

Cafés des aidants

10

Ateliers de sophrologie



RAPPORT MORAL

2022, une année où tous les champs du possible sont ouverts pour notre Udaf.

2022 fut une année de reprise des projets en vue de la nouvelle convention d'objectifs 2022/2026 et permettre ainsi de redynamiser son tissu associatif qui fait de l'Udaf son existence et sa raison d'être.

Malgré tout, les bénévoles n'ont cessé durant cette année 2022 de poursuivre le développement de leurs associations dont certains membres avaient pris du recul. Chaque présidente ou président a repris le flambeau de ses activités en réinventant parfois de nouvelles formes de rencontres.

C'est dans ces moments là que l'innovation peut prendre le relais, c'est dans ces moments là que nous sommes prêts à bâtir ensemble un monde nouveau.

Nos professionnels ont tout au long de cette année été engagés pour assurer la continuité de l'accompagnement des familles et des personnes seules. Leur rôle a été crucial dans cette reprise car certains usagers ont souffert de cette situation et l'accompagnement se devait d'être plus performant et plus efficient.

Notre Udaf du Val-de-Marne a dû poursuivre sa réactivité et sa bienveillance pour assurer la protection et la sécurité des équipes et des publics.

La suite de cette crise sanitaire nous a appris à collaborer autrement. En effet, force est de constater que les liens ne sont pas distendus et que nous avons su mettre en place de nouveaux modes de travail. Le travail collaboratif a pris d'autres formes. Il se pérennise aujourd'hui avec une structuration juridique qui a permis à chaque salarié d'allier vie professionnelle et vie familiale. C'est le début d'une nouvelle ère du télétravail.

Nous avons tout au long de cette année 2022 maintenu l'affichage de nos 4 mots clés qui conduisent les missions de l'Udaf du Val-de-Marne : **coordonner, animer, professionnaliser et développer.**

Toutes les actions qui ont été menées cette année sont reprises dans les différentes parties du rapport d'activité.

Coordonner

L'année 2022 est la première année de notre convention d'objectifs. 4 domaines sont au cœur de nos actions :

- Accompagner la structuration et le développement de lieux de soutien à la parentalité
- Accompagner le développement d'actions de répit parental
- Habitat inclusif-Habitat Accompagné Partagé et Inséré dans la vie locale
- Accompagner et soutenir les aidants familiaux

Cette feuille de route va tracer nos actions pour les 5 prochaines années. Indépendamment de celles-ci nous poursuivons des actions qui ont nécessité des partenariats de longue date et qui méritent d'être poursuivis.

Une fierté pour l'Udaf l'ouverture prochaine d'un appartement "droit de visite" sur la commune de Boissy-Saint-Léger. Le développement de ce lieu répond à une demande de la Caf du Val-de-Marne et des besoins sur le département afin de permettre aux parents non hébergeant de créer du lien avec leurs enfants.



RAPPORT MORAL

Dans le cadre de notre commission Éducation/Formation nous souhaitons développer et approfondir davantage la question de la Médiation Scolaire dans les collèges. Rattachée au service de médiation familiale, une médiatrice sensibilise l'équipe pédagogique à la médiation par les pairs dans l'objectif de lutter contre le décrochage scolaire.

Depuis plus de 20 ans, nous coordonnons aux côtés de la Ligue de l'Enseignement le dispositif de Lire et Faire Lire. 2022 a été l'année de redynamisation des lectures partagées et du recrutement des bénévoles qui s'était essouffé ces deux dernières années par le contexte sanitaire. C'est avec enthousiasme que les lectures ont repris dans de bonnes conditions pour le plus grand plaisir des enfants et des lecteurs.

Notre audit de suivi pour la certification a eu lieu en juillet 2022 (ISO 9001 : 2015) sans réserve, ce qui permet d'affirmer que tous les salariés dans leurs pratiques professionnelles respectent les processus inscrits dans le management de la qualité.

Animer

En 2022, l'Udaf du Val-de-Marne n'a pu maintenir ses objectifs de son "Point Conseil Budget" pour des raisons de personnel. Cette situation a été fort dommageable pour les familles. En effet, dans une période de sortie de crise il est doublement nécessaire de maintenir du lien entre les familles et les institutionnels sur le terrain conscient des difficultés rencontrées.

De plus, le service en direction des « proches aidants » s'est poursuivi en 2022. Il a permis de légitimer le rôle d'animation de l'Udaf du Val-de-Marne dans ce cadre. L'objectif poursuivi est de répondre à l'ensemble des problématiques des aidants par différents canaux : relais d'information, rencontres thématiques, dispositifs d'écoute et d'accompagnement.

Le soutien des proches aidants constitue pour l'Udaf du Val-de-Marne une thématique forte inscrite dans son projet associatif. L'enjeu est de favoriser les systèmes de soutien pour aider les proches à concilier vie personnelle et accompagnement de la personne dépendante.

Nous poursuivons l'action de ce service auprès de nos partenaires, des conventions ont été signées avec des collectivités territoriales pour répondre à leurs besoins sur des situations parfois préoccupantes. C'est une réelle reconnaissance de l'Udaf dans la prise en compte de ces publics.

Professionaliser

En 2022 le schéma organisationnel s'est poursuivi avec l'amélioration des pratiques, la qualité des services aux personnes et familles prises en charge tout en développant les compétences et le professionnalisme des métiers. Des formations ont été dispensées pour qualifier le personnel et acquérir ainsi de nouvelles compétences. Les formations à distance se sont organisées, de nouvelles formes d'apprentissage ont été initiées, celles-ci d'ailleurs sont à l'aube d'une nouvelle ère d'apprentissage.

Le plan de formation des salariés a été construit comme chaque année avec une ferme volonté de permettre à chaque salarié de développer des compétences en adéquation aussi avec les exigences réglementaires.

Un accompagnement des cadres à la fonction de manager s'est poursuivi tout au long de l'année. C'est un choix de la direction de favoriser cette strate de personnel qui sollicite des outils et des méthodes pour améliorer la gestion des ressources humaines de leur équipe. Cette année 2022 a été bousculé par des départs importants de salariés tout au long de l'année ce qui a très fortement perturbé les missions qui nous étaient confiées.



RAPPORT MORAL

Le recrutement est une réelle difficulté permanente pour l'ensemble des métiers de notre UdaF avec quelques constats : des salariés jeunes dont la situation des usagers rend la mission difficile, des rémunérations bien en dessous de certaines institutions relevant de notre secteur professionnel, une charge de travail assez lourde au vu des situations des usagers.

Ce schéma organisationnel s'adapte en fonction de l'activité et nécessite une veille permanente dans sa réalisation, sa lisibilité par tous est un gage de qualité. Les méthodes de travail ont bien sûr été impactées par cette organisation qui favorise une concertation avec l'ensemble des strates de l'UdaF. La commission technique suit depuis cinq ans le fonctionnement interne des services de l'UdaF, ses missions de contrôle ayant été allégées en 2022 laissant ces derniers à la direction générale. Néanmoins elle assure une veille permanente des indicateurs d'activité qui à ce jour nous interrogent. La concurrence devient importante, la région ayant décidé d'ouvrir des postes de mandataires privés sur l'ensemble de notre département. La qualité de service rendu est donc désormais une preuve importante pour la pérennité de notre existence.

Des outils sont expérimentés pour renforcer le suivi et permettre aux mandataires d'harmoniser leurs pratiques. L'Etat aujourd'hui assigne les associations du secteur médico-social comme l'UdaF à rationaliser le coût de la mesure tant au niveau du temps passé que des obligations réglementaires.

Développer

Pour la vie associative, ce souci permanent de développement se traduit par le renouvellement de l'accompagnement proposé aux associations membres de l'UdaF du Val-de-Marne. Des vidéos ont été réalisées durant l'année sur certaines associations pour leur permettre d'avoir une meilleure lisibilité auprès des familles.

Le 13ème forum des associations qui devait se tenir en janvier 2022 a été reporté en raison du contexte sanitaire du moment. Il a eu lieu en amont de l'assemblée générale de l'UdaF le 21 juin 2022.

Ce rendez-vous a permis aux administrateurs / représentants familiaux et associations adhérentes de se retrouver sur une thématique choisie par les administrateurs de l'UdaF.

Pour cette année 2022, la thématique était : « **Le monde associatif de demain** ». Après le confinement, ce sujet était d'actualité pour dynamiser le réseau. Cette rencontre a été animée par Marie Catherine Henry qui a co-écrit un ouvrage sur ce thème. Après avoir présenté la démarche de la réalisation de cet ouvrage, elle a exposé un ensemble d'analyses originales pour penser l'avenir du monde associatif. Cette réflexion était l'amorce d'un chantier qui s'ouvrait en 2023 sur la « gouvernance des associations aujourd'hui » avec un diagnostic de terrain et une analyse des pratiques.

En début d'année 2022, le conseil d'administration a modifié quelque peu le champ d'intervention des commissions.

La commission Éducation Formation Emploi conserve ses prérogatives autour de l'école, de Lire et Faire Lire et des Espaces Parents. Pour ce dernier dispositif, l'UdaF n'a pas réellement animé le réseau des Espaces Parents pour des raisons d'absence de la chargée de mission. La médiation scolaire a été cependant initiée auprès des collèges du Val-de-Marne du fait de notre implication via les Espaces Parents. Cette médiation scolaire est une réelle nécessité aujourd'hui dans les établissements éducatifs. C'est une amorce pour l'UdaF d'une réelle implication dans le secteur éducatif.



RAPPORT MORAL

De plus, un membre de la commission Education Formation Emploi et la chargée de mission de la vie associative ont été invités le 12 octobre 2022 par le rectorat pour présenter les actions de l'UdaF aux principaux des collèges et aux directeurs des établissements en REP et REP +. Les Espaces Parents et la médiation scolaire ont fait partie des échanges. Pour la médiation scolaire, une vidéo de présentation a été réalisée et un partenariat avec 3 collèges a vu le jour. Ce support vidéo a permis à la psychologue experte de présenter le bien-fondé de cette action.

La commission « Représentants » Quelques chiffres marquants : 72 représentants pour 94 instances. Il était donc nécessaire de fidéliser tous nos représentants dans leurs différentes missions. C'est la raison pour laquelle il a été mis en place de l'information, de la formation et des échanges de pratiques pour tous nos représentants au cours de l'année 2022. Le choix opéré pour ces réunions a été de les organiser en fonction du secteur dans lequel le bénévole s'était investi : santé, logement... et d'inviter des experts pour apporter de la connaissance mais également les positions à tenir lors d'échanges.

Ce renforcement des liens avec les représentants est une volonté du conseil d'administration de positionner le bénévole au cœur de ces enjeux. La place du représentant est importante dans tout ce panorama institutionnel et notre parole pour défendre les familles une réalité affirmée.

La délégation CAF a maintenu tout au long de sa nouvelle mandature un fonctionnement de travail mensuel dans la préparation de ses conseils d'administration. Nous avons réussi à obtenir une fois de plus la présidence de la commission d'actions sociales en alternance avec la CFDT.

Pour la CPAM l'UdaF a maintenu une place prépondérante au sein de son conseil d'administration nous permettant d'être à nouveau au bureau de cette instance.

La commission « Santé Développement Social et Familial » a ouvert son périmètre d'intervention.

La santé est une thématique importante pour tous nos représentants et nos actions d'information et de formation sont très ciblées. L'Association France Assos Santé très dynamique sur la région a permis à tous nos représentants de se former largement sur leurs missions au sein des établissements de santé. Notre renouvellement pour l'agrément « santé » a été déposé pour faire valoir nos différentes actions et pérenniser ainsi notre compétence en la matière. Cet agrément a été renouvelé pour l'UdaF pour 5 ans.

Cette commission a également initié sa **4ème biennale** qui devait avoir lieu en septembre 2021 et qui a été reportée au 8 novembre 2022 au Pôle Culturel d'Alfortville. 100 participants étaient présents dans ce magnifique lieu pour découvrir et partager tous les projets associatifs visant le thème de la jeunesse. Pour rappel la thématique de cette biennale était : **« La jeunesse : une force pour de nouveaux défis »**.

Cette biennale avait pour objectif de mieux comprendre les jeunes et leurs relations à la société actuelle qui est en constante évolution. Quelles sont leurs attentes ? Quelles sont leurs réalités ? Comment les intégrer dans nos pratiques de terrain ? Toutes ces questions ont été le support des interventions. Cette journée a été animée par Yannick Blanc à ce jour président du Comité IDEAS et ancien président de l'Agence des Services Civiques. Durant la matinée la parole a été donnée à une association de jeunes travaillant sur la dalle de la Défense dans le cadre de la prévention et des associations œuvrant dans le secteur de l'emploi et la formation. L'après-midi était consacré à un autre volet celui de **« Culture et jeunesse »**.

Cette problématique de la jeunesse est au cœur des réflexions que l'UdaF a amorcées depuis cette fin d'année 2022. C'est le démarrage d'un travail qui va être poursuivi avec les associations adhérentes et leur gouvernance pour que les jeunes puissent avoir leur place.



Durant l'année 2022, nous avons développé nos outils de communication. En effet, l'Udaf du Val-de-Marne est présente aujourd'hui sur la majorité des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn et Youtube). Chaque semaine des articles permettent de relayer l'actualité du réseau et de notre association. De plus, des vidéos de présentation de notre Udaf et de certaines associations adhérentes sont à visionner sur Youtube. L'enjeu est d'accroître notre visibilité auprès des familles et des partenaires de proximité. Cette communication doit s'affirmer encore plus pour que notre Udaf puisse être reconnue comme une institution de référence pour toutes les familles.

Nous avons cette année encore renouvelé une carte de vœux numérique pour 2023. Ce nouveau format semble être apprécié par les partenaires. Sa réalisation a été faite par le chargé de mission de la vie institutionnelle.

L'Udaf du Val-de-Marne a poursuivi tout au long de cette année 2022 un accompagnement de qualité pour toutes les familles de notre département dont nous avons une mission de service public.

Les projets qui émergent au fil de l'année permettent d'affirmer notre détermination de rester un interlocuteur incontournable dans le champ du médico-social.

Je tiens à remercier chacun et chacune, vous qui contribuez sans relâche au développement de la réalité familiale et des services aux personnes fragiles sur notre département.

Françoise Souweine

La Présidente



TEMPS FORTS

L'année 2022 se caractérise par la reprise des activités suite à deux années compliquées liées à la situation sanitaire. Ainsi, l'Udaf du Val-de-Marne a organisé plusieurs rencontres et poursuivi son action d'information et de sensibilisation auprès des familles, de ses adhérents et partenaires.



11 Mai

L'Udaf du Val-de-Marne a organisé en partenariat avec l'association Jamako une rencontre de « **sensibilisation aux métiers de l'apprentissage** » à destination des parents et des jeunes. Au-delà des questionnements des jeunes sur leur avenir, les parents aussi sont en demande d'information sur l'orientation afin de pouvoir guider au mieux leurs enfants. Ainsi, l'intervention d'**Alix NAYARADOU**, de la chambre des métiers et de l'artisanat a présenté les formations en apprentissage, leurs avantages et leurs difficultés.



21 Juin

Une cinquantaine d'acteurs associatifs se sont réunis à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'Udaf du Val-de-Marne.

Attachée à la valorisation du bénévolat et à son avenir, l'Udaf du Val-de-Marne a souhaité introduire cette Assemblée Générale par l'intervention de madame Marie-Catherine Henry sur le thème « **Le monde associatif de demain ?** », titre de l'ouvrage qu'elle a co-écrit avec Jean Louis Laville et Patricia Coler. Après avoir présenté la démarche de réalisation de cet ouvrage, elle a exposé un ensemble d'analyses originales pour penser l'avenir du monde associatif. Son intervention s'est construite en deux temps : les limites au bénévolat et les dynamiques pour son développement.

La rencontre s'est poursuivie par la remise de la médaille de l'enfance et des familles « pour services exceptionnels » à madame Michèle Monville dont le parcours de vie est exemplaire et exceptionnel.



2 Juin

A l'occasion de la journée des associations de l'Hôpital Henri Mondor le jeudi 2 juin, l'Udaf du Val-de-Marne a échangé avec les patients, les visiteurs et les professionnels sur les services proposés par l'Udaf du Val-de-Marne grâce à son stand. Cela a permis de faire connaître la Plateforme des Aidants notamment les Cafés des Aidants, d'informer et d'orienter les personnes présentes qui ont également pu répondre à un quizz rapide « Suis-je un aidant ? ».



13 Septembre

Les Administrateurs de l'Udaf du Val-de-Marne se sont réunis le 13 septembre 2022 afin de réfléchir ensemble sur les actions de la nouvelle convention d'objectifs avec l'Unaf 2022-2026. En petits groupes, les administrateurs ont défini les forces du projet et les points de vigilance.

Les administrateurs ont donné des orientations dans la mise en place de ces projets.



3 & 4 Septembre

L'Udaf est allée à la rencontre des associations adhérentes pour faire le point sur leurs activités, leurs projets lors des Forums des Associations le samedi 03 septembre 2022 à Ormesson-sur-Marne ainsi que le dimanche 04 septembre à Charenton-le-Pont. Ce fut l'occasion de découvrir de nouvelles initiatives et de connaître d'autres associations œuvrant sur le département du Val-de-Marne.



11 Octobre

L'Udaf du Val-de-Marne a organisé une journée portes ouvertes pour présenter les différents domaines d'action de la médiation familiale, dans le cadre de la "**Semaine Internationale de la Médiation**". Les partenaires et les professionnels travaillant avec les familles, les parents, les adolescents, les aînés et les aidants familiaux ont été invités à participer. Les établissements scolaires ont également eu l'occasion de découvrir le dispositif de médiation scolaire.



5 au 30 Novembre

Dans le cadre du **Mois de la Parentalité**, organisé par la ville de Créteil, le service de médiation familiale de l'Udaf du Val-de-Marne a proposé une initiative originale aux parents : un spectacle de stand-up en collaboration avec le collectif Stand-up 77. Cette action culturelle, intitulée « La parentalité sous toutes ses formes », s'adressait tant aux parents et leurs adolescents, qu'aux futurs parents.

Le spectacle a réuni près d'une trentaine de participants, dont 8 parents ou futurs parents, 10 ados, 3 grands-parents, et aussi 5 professionnels. A suivi un échange / débat avec les 3 humoristes et deux médiatrices familiales de l'Udaf du Val-de-Marne.

L'Udaf a aussi participé à l'inauguration du mois de la parentalité, le samedi 5 novembre de 14h à 17h, en tenant un stand à la Maison Pour Tous – Espace Jean Ferrat.



8 Novembre

L'Udaf a organisé sa 3ème biennale sur le thème « **La jeunesse : une force pour les nouveaux défis** », qui s'est déroulée le 8 novembre 2022 et qui a réuni près de 100 professionnels et bénévoles du département. L'objectif de ce colloque était de mieux comprendre les jeunes et leurs relations à la société actuelle qui est en constante évolution. La journée a été animée par Yannick Blanc, Président de l'association Futuribles International.

De plus, à cette occasion, le street artiste Quentin Chaudat a créé une œuvre sur le thème du colloque qui est maintenant exposée à l'Udaf.



14 Décembre

Le 14 décembre 2022, le service de Médiation de l'Udaf du Val-de-Marne, a eu le plaisir de rencontrer la Présidente de l'association Jamako, ainsi que les représentants du RTMF (Regroupement pour le Travail, la Mixité et la Famille). Cette réunion d'information et de sensibilisation a été organisée suite aux demandes de plusieurs parents d'élèves quant à la mise en place de projets de médiation scolaire avec une optique interculturelle.



EN IMAGES



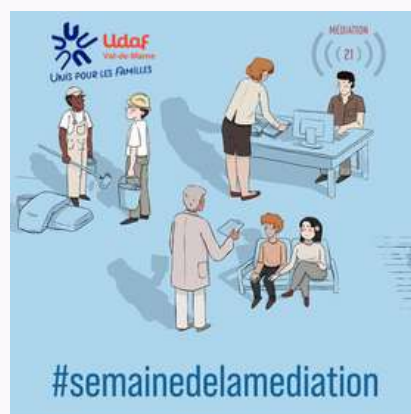
4ème Biennale de l'UdaF



Médaille de l'enfance et des familles



Séminaire des administrateurs



#semainedelamediation



Fête de la crèche



Journée des associations de l'Hôpital Henri Mondor



LA VIE INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

LES INSTANCES

Au niveau Départemental

- L'Assemblée Générale Statuaire de l'Udaf du Val-de-Marne a eu lieu le 21 juin 2022.
- Quatre réunions du Bureau de l'Udaf du Val-de-Marne le : 22 février, 19 avril, 11 octobre et 29 novembre 2022.
- Un séminaire de rentrée des Administrateurs a eu lieu le 13 septembre 2022.
- Quatre réunions du Conseil d'Administration: 29 mars, 26 avril, 25 octobre et 15 décembre 2022.

Au niveau Régional

- Participation aux réunions de Bureau de l'Uraf: 24 janvier, 19 mai, 19 septembre et 5 décembre 2022.
- Participation aux réunions de Conseil d'Administration de l'Uraf : 14 mars, 27 juin et 17 octobre 2022.
- Participation à l'Assemblée Générale de l'Uraf le 27 juin 2022 .
- Participation aux réunions de France Asso Santé

Au niveau National

- Participation à l'Assemblée Générale de l'UNAF, le 25 et 26 juin 2022.
- Participation à la rencontre des présidents et des directeurs, organisée par l'UNAF, le 15 octobre 2022.
- Participation au colloque de Lire et Faire Lire le 20 octobre 2022.
- Participation à l'Assemblée Générale de Lire et Faire Lire le 28 juin 2022.
- L'Udaf du Val-de-Marne prend une part active à la vie des instances du groupement Synergie:
 - Comité directeur: 1er juin 2022
 - Assemblée Générale : 2 juin 2022

L'Udaf du Val-de-Marne participe à différentes rencontres avec :

- Les Associations Familiales : présence aux Assemblées Générales
- Le Conseil Départemental
- La CAF
- Le Préfet
- Les communes : Bonneuil-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés, Charenton-le-Pont, Ormesson, Vincennes.
- Participation au Salon des Aidants organisé par le Conseil Départemental.



LA VIE INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

LE FONCTIONNEMENT

L'Udaf est gérée par un Conseil d'Administration, composé de bénévoles issus des associations familiales. L'Assemblée Générale fixe les grandes orientations de l'Udaf que le Conseil d'Administration est chargé de mettre en œuvre. La Direction Générale assure la gestion de l'Udaf conformément aux décisions du Conseil d'Administration tant sur le plan institutionnel que celui de la gestion des services.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est statutairement composé à part égale, d'élus et de membres désignés des mouvements à recrutement général ou spécifique et d'associations familiales. Il assume ses fonctions institutionnelles en suivant les orientations décidées par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration dispose de tous les pouvoirs utiles au bon fonctionnement de l'Udaf, il ratifie les décisions prises par le Bureau.

Selon les sujets d'actualité, les orientations de ses partenaires, le Conseil d'Administration élabore ses plans d'actions et ses propositions.

Bureau

Le Bureau prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à l'application de ses décisions. Lorsque l'actualité l'exige, il prend des décisions sous l'autorité du Conseil d'Administration.

Commission Technique

Cette commission se réunit mensuellement. Elle est chargée de suivre l'évolution et la bonne marche de l'ensemble des services.

Commission de Contrôle

Cette commission obligatoire se compose de 5 membres qui sont désignés par le Conseil d'Administration de l'Udaf du Val-de-Marne.

La Commission de Contrôle a pour mission de vérifier la conformité des règles statutaires des associations adhérentes et les listes électorales des associations familiales. Elle est compétente pour vérifier la recevabilité des candidatures avant chaque élection du Conseil d'Administration et assume la responsabilité des votes à l'Assemblée Générale. Enfin, elle examine les dossiers de demande d'adhésion des associations et fédérations à l'Udaf.

Ses principales actions en 2022

- 22 février pour contrôler les listes d'adhérents 2021 et les documents obligatoires pour le versement du Fonds Spécial. Mise en sommeil de l'association Familles de France Limeil-Brévannes et la demande d'adhésion de l'association des femmes relais médiatrices interculturelles de Champigny.
- 29 novembre pour valider le versement du Fonds Spécial et le suivi de la remise des documents obligatoires.



Secrétariat de la Médaille de l'enfance et des familles

L'Udaf du Val-de-Marne assure le secrétariat départemental de la Médaille de l'enfance et des familles comprenant l'instruction des dossiers de candidature et le suivi des enquêtes sociales auprès des personnes candidates.

11 dossiers ont été présentés à la Commission Udaf, le 21 avril 2022, qui a statué comme suit :

9	1	1
Avis favorables	Avis défavorable	Report

Le procès-verbal a été adressé à madame la Préfète qui a signé l'arrêté attribuant ces décorations. La Présidente s'est rendu à l'Élysée pour la remise de la médaille à une famille du Département par le Président de la République.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

La Commission Éducation Formation

La commission s'est réunie 5 fois en 2022. Ses membres mènent une réflexion autour des questions relatives à l'éducation et la formation en lien avec l'actualité. Cette année, son action se concentre sur les Espaces Parents dans les collèges et se positionne comme tête de réseau et sur la médiation scolaire.

La chargée de mission et un membre de la Commission Éducation Formation ont présenté le 12 octobre 2022 l'action de l'Udaf à l'ensemble des Principaux de collèges et directeurs d'écoles des établissements en REP et REP +. Pour la médiation scolaire, une vidéo de présentation a été réalisée et un partenariat avec 3 collèges a vu le jour.

Pour l'année 2023 l'Udaf du Val-de-Marne souhaite organiser un nouveau séminaire des espaces parents pour réunir les différents acteurs.

La Commission Santé, Développement Social et Familial

La commission s'est réunie 6 fois en 2022. Elle assure le suivi et les orientations des projets actuels et futurs de l'Udaf du Val-de-Marne que ce soit les nouveaux services, ceux à venir ou l'organisation d'événements.

Dans ce cadre, la commission s'est concentrée en 2022 sur l'organisation de la biennale par son orientation à la fois dans les thématiques abordées et dans le choix des intervenants.

Elle est informée sur l'évolution du Lieu d'Accueil Enfants-Parents, de la Plateforme ressources pour les proches aidants et le PCB (Point Conseil Budget). Une réflexion est également amorcée sur l'habitat inclusif et l'appartement de droit de visite.

En 2022, la commission a également suivi la demande de renouvellement de l'agrément santé pour 3 ans.

La commission a changé son nom en ajoutant la notion de « Santé » du fait des différents projets menés en ce sens.

Santé

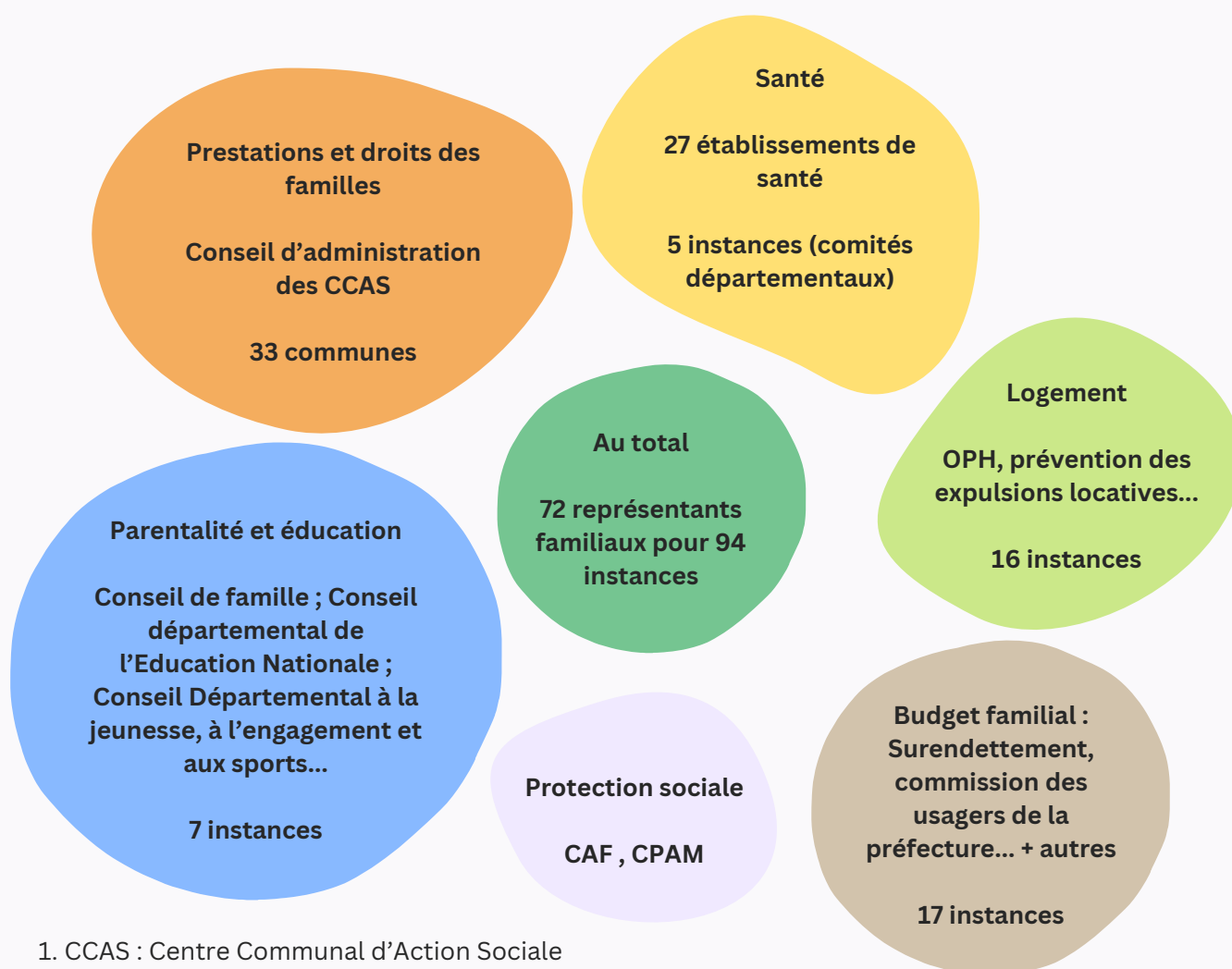
L'Udaf du Val-de-Marne a obtenu le renouvellement de son agrément régional des associations et unions d'associations représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique le 16 décembre 2022 pour une durée de 5 ans.

L'obtention de cet agrément reconnaît l'action et l'engagement des représentants des usagers en établissement de santé de l'Udaf du Val-de-Marne ainsi que l'ensemble des services menés pour la prévention, l'accès aux soins, l'ouverture des droits et l'orientation des usagers et des proches aidants.

L'Udaf du Val-de-Marne pour accompagner ses représentants a souscrit au média Hospimédia qui informe en tant réel sur l'actualité des territoires de santé.



LES REPRÉSENTANTS FAMILIAUX



1. CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
2. OPH : Office Public de l'Habitat
3. CAF: Caisse d'Allocations Familiales
4. CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

L'Udaf du Val-de-Marne accompagne les représentants familiaux par la prise en charge et la transmission d'informations et de documentations. Des formations initiées par l'Unaf ou les partenaires de l'Udaf du Val-de-Marne leurs sont également proposées tout au long de l'année. En 2022, l'Udaf du Val-de-Marne a inscrit ses représentants santé au média Hospimédia pour avoir l'actualité du secteur sanitaire et social en temps réel. Les représentants sont régulièrement invités aux colloques organisés par l'Udaf du Val-de-Marne.

L'accompagnement des représentants a été complété par l'organisation de rencontres par thématique de représentations afin de permettre aux bénévoles d'échanger sur leurs pratiques et mettre en commun les sujets abordés et les difficultés rencontrées dans leur instance. Ainsi se sont déroulées 5 réunions : le 21 janvier pour les représentants CAF, le 14 février pour les représentants santé, le 22 mars pour les représentants CCAS, le 25 avril pour les représentants logement et le 30 juin pour les autres types de représentations.

L'Udaf du Val-de-Marne a par ailleurs poursuivi le suivi des renouvellements de mandats, notamment ceux pour la Caf du Val-de-Marne et de la CPAM, ainsi que ceux pour les représentants des usagers en établissement de santé qui ont été renouvelés pour 3 ans (décembre 2022 - décembre 2025).



CONVENTION D'OBJECTIFS 2022 - 2026

L'UdaF du Val-de-Marne a établi avec l'Unaf une convention d'objectifs pour la période 2022-2026.

01

Accompagner la structuration et le développement de lieu de soutien à la parentalité

02

Accompagner le développement d'actions de répit parental : la garderie solidaire

03

Développer l'habitat inclusif

04

Accompagner et soutenir les aidants familiaux

Ces éléments ont été approuvés par l'Unaf et présentés à la Direction Régionale Ile-de-France de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIEETS) qui a donné un avis globalement favorable.

Un suivi de l'avancée de ces travaux est présenté lors de chaque séance du Conseil d'Administration et une évaluation annuelle de l'avancée des projets est effectuée auprès de l'Unaf.

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LIEU DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

L'UdaF du Val-de-Marne, compte tenu des besoins exprimés par les familles suivies par ses services, a développé en direction de toutes les familles, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents et a souhaité inscrire cette action dans cette nouvelle convention d'objectifs.

Les échanges liés au partenariat avec le service Petite enfance de la commune de Bonneuil qui dispose d'un premier LAEP ont permis de mettre en évidence le besoin d'élargir l'amplitude d'accueil pour répondre aux besoins repérés chez les familles. L'UdaF du Val-de-Marne a démarré un 1er LAEP à Bonneuil sur Marne en 2020.

Dans ce lieu de soutien à la parentalité, en parallèle du LAEP, des groupes de parole destinés aux parents seront organisés pour leur permettre, grâce à leur dimension collective, de se sentir moins seuls face aux difficultés, de reprendre confiance en leurs capacités, de faire évoluer la relation avec leurs enfants.

Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel. À chaque séance, un sujet, une thématique est abordée selon les besoins des parents.



CONVENTION D'OBJECTIFS 2022 - 2026

DÉVELOPPEMENT D'ACTIONS DE RÉPIT PARENTAL : LA Garderie SOLIDAIRE

La Garderie solidaire est un lieu d'accueil gratuit des enfants de 0 à 12 ans en direction des parents qui ont besoin d'un moment de répit parental ou d'un temps pour soi, pour ses démarches administratives ou du quotidien. Aussi, pour les proches aidants ou les visiteurs dans les établissements de santé. Il s'agit également de prévenir le phénomène d'épuisement parental pouvant entraîner des conséquences dramatiques tant sur la vie familiale (distension du lien parent enfant, maltraitance involontaire) que professionnelle (perte d'employabilité).

Les objectifs sont de :

- Proposer une solution de répit à toutes les familles en ressentant le besoin, dont les plus vulnérables
- Formuler une offre régulière, de plusieurs heures et à différents moments de la journée ou de la semaine afin de garantir un réel temps de répit ou laissant la possibilité aux parents de combiner temps de répit (repos, temps pour soi, loisirs, soins, recherche d'emploi) et temps de partage avec leur enfant

L'Udaf du Val-de-Marne a mené en 2022 une réflexion sur les possibilités d'implantation de ce projet.

INFORMATION SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX

L'Udaf du Val-de-Marne a mis en place fin 2010 un service d'aide et de soutien aux curateurs et aux tuteurs familiaux. La création de cette activité répond à la réforme des tutelles qui pose pour principe dans l'article 415 du Code Civil que la protection des personnes vulnérables est « un devoir des familles ». L'Udaf du Val-de-Marne inscrite sur la liste du Procureur de la République est donc autorisée à exercer cette activité depuis octobre 2010.

Afin de pouvoir répondre à certaines demandes, l'Udaf du Val-de-Marne a eu le Label "**Café des Aidants**" conventionné avec l'Association Française des Aidants en 2020. En octobre 2022, 1 nouveau Café des aidants a ouvert ses portes à Valenton. En 2022, une équipe de professionnels comprenant 3 psychologues a animé un total de 17 cafés des aidants à Champigny-sur-Marne, Créteil, Saint-Maur-des-Fossés et Valenton. De plus, l'Udaf du Val-de-Marne a organisé des ateliers permettant la libération de la parole et la restauration de l'estime de soi, notamment des **ateliers de sophrologie** orientés vers la gestion du stress et des exercices de respiration et de concentration.



CONVENTION D'OBJECTIFS 2022 - 2026

HABITAT INCLUSIF

L'Udaf du Val-de-Marne à travers les constats liés au territoire du Val-de-Marne et ses observations par le biais de ses services souhaite développer un **habitat partagé et intergénérationnel**.

Elle a la volonté que celui-ci soit accessible à toutes personnes en situation de mal-logement ou ayant des difficultés d'accès au logement. Il s'agit de respecter la mixité sociale avec des bénéficiaires de différentes générations et situations sociales. Ainsi, il sera composé à la fois :

- De personnes âgées
- De personnes en situation de handicap
- D'étudiants
- De familles monoparentales

L'habitat inclusif répond à plusieurs objectifs dont la lutte contre l'isolement et le repli sur soi, permettre de vivre dans un logement adapté, proposer une meilleure qualité de vie aux habitants dont les résidents sont contributeurs et bénéficiaires. Il s'agit aussi de soutenir les familles monoparentales par un accès au logement et favoriser les liens entre générations.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

DES SERVICES AGRÉÉS

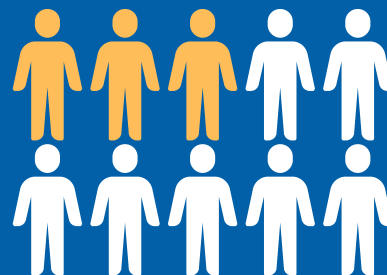
Le service protection juridique des majeurs

2228

Mesures

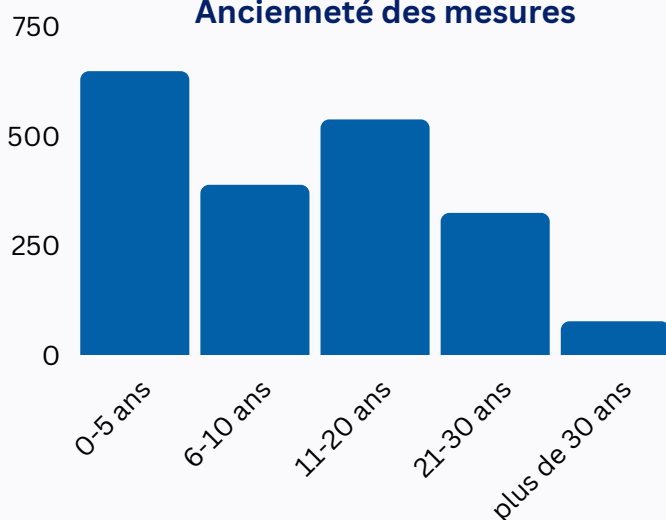
28%

des usagers sont en
établissement



La Protection Juridique des Majeurs peut s'avérer nécessaire lorsqu'un adulte ne peut plus accomplir seul les actes de la vie civile. Pour l'accompagner, le juge des contentieux de la protection ordonne une mesure de protection. Celle-ci est exercée par l'UdaF du Val-de-Marne lorsque la famille du protégé ne peut pas assumer cette responsabilité.

Ancienneté des mesures



Répartition des personnes sous mesure de protection selon le mode de résidence : les personnes protégées résident pour 28% en établissements contre 72% à domicile. Les pourcentages sont quasiment identiques à ceux de l'an passé.

1306 Curatelle renforcée	662 Tutelle	75 Curatelle renforcée aux biens	56 Curatelle simple	31 Tutelle aux biens
27 Curatelle aménagée	21 Sauvegarde de justice	15 Ad hoc	14 Présomption absence	7 Co tuteur
5 Subrogé tuteur	4 Subrogé curateur	4 Curatelle simple aménagée	1 Co tuteur personne	



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

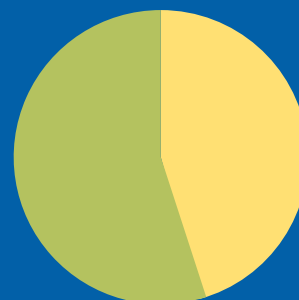
DES SERVICES AGRÉÉS

Le service protection juridique des majeurs

La majorité des
usagers ont entre

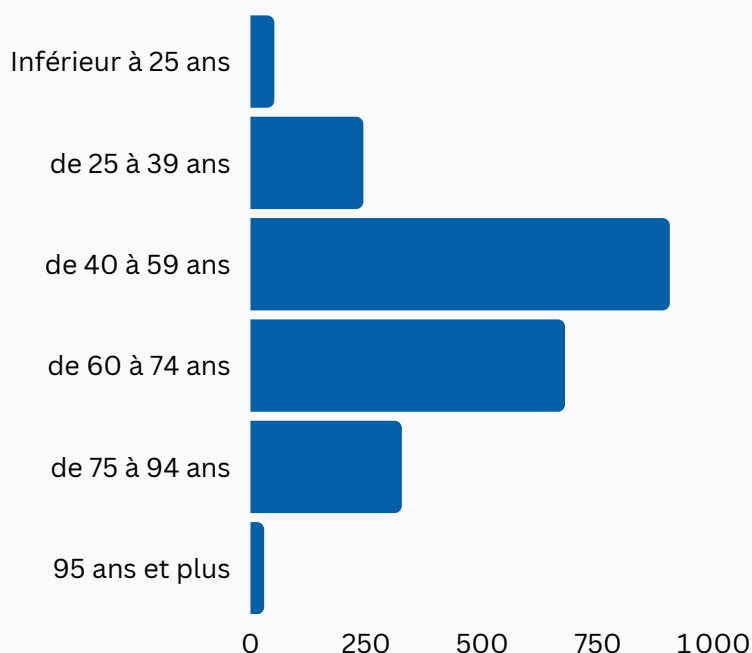
40 et 60 ans

Hommes
55%



Femmes
45%

L'âge des usagers



Le service intervient sur l'ensemble du département, au plus près des usagers, soit en se rendant à leur domicile, soit en les accueillant dans les locaux de l'Udaf à Boissy-Saint-Léger.

Durant les heures d'ouverture, un mandataire ou un délégué assure le 1er accueil social et reçoit chaque personne qui se présente.

L'accompagnement est individualisé et souple afin de répondre au mieux aux multiples demandes et situations rencontrées par les majeurs.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

DES SERVICES AGRÉÉS

L'Accompagnement des Familles

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

161

Mesures

26

Nouvelles
mesures

91

Renouvellements

44

Fins de
mesures

La MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) est une mesure éducative. Elle vise à aider les parents à mieux prendre en compte les besoins élémentaires de leurs enfants qui doivent être des priorités du budget familial (dépenses de santé, dépenses de scolarité, etc.).

Les missions

- La gestion des prestations familiales
- La satisfaction des besoins des enfants
- L'accompagnement des parents

L'enfant et sa famille au coeur de l'intervention

Une démarche progressive nécessite de respecter le temps suffisant aux changements. Des évaluations régulières de la situation en interne ou avec les partenaires assurent le respect de la mission.

La MJAGBF (Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial) se place dans le cadre de la protection de l'enfance, décidée par les juges des enfants.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

DES SERVICES AGRÉÉS

Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

34

Mesures

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), est une mesure administrative dont le but est de conduire à l'autonomie la personne concernée dans la gestion de ses prestations sociales. Cette mesure est confiée à l'Udaf par le Département du Val-de-Marne. Elle est contractuelle et nécessite l'adhésion et la collaboration de la famille.

Mesure d'Accompagnement Judiciaire

9

Mesures

Une MAJ (Mesure d'Accompagnement Judiciaire) est prononcée par le juge lorsque les actions prévues par la MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) n'ont pas permis au bénéficiaire d'assurer seul la gestion de ses ressources menaçant de ce fait sa santé ou sa sécurité. Le Mandataire gère les allocations sociales telles que l'APL, l'ALS, l'AAH, l'APA et le RSA.

Les mesures MAJ accompagnées par l'Udaf étaient pour la plupart des mesures MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) pour lesquelles les déléguées ont effectué un signalement au procureur de la république de la vulnérabilité de la personne. Le juge des tutelles a préconisé une mesure MAJ pour poursuivre l'accompagnement social.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

DES SERVICES AGRÉÉS

L'Accompagnement Social Lié au Logement

35

Mesures

Dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL), les familles ayant des problèmes de dette locative bénéficient d'un accompagnement budgétaire, d'aides aux logements, d'un plan de remboursement et de conseils sur la gestion de l'énergie.

Enquêtes sociales

En 2022, l'Udaf du Val-de-Marne a exercé 8 enquêtes sociales, ordonnées par le Tribunal Judiciaire de Créteil. Le rapport de l'enquêtrice retrace les parcours individuels, la vie de couple, la situation des parents depuis leur séparation, la dynamique familiale, les conditions de vie des enfants et rassemble des témoignages de professionnels. Les enquêtes sont réalisées en moyenne dans un délai de trois mois, aboutissant à un dispositif de prise en charge des enfants et un avis sur l'exercice de l'autorité parentale.

3

Mesures



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

DES SERVICES AGRÉÉS

Le service administratif

23

professionnels

7800

visites

18054

appels enregistrés

Secrétaires



Assistants administratives



Salariés pour
l'accueil/courrier/standard



Assistants de coordination
administrative



Agent administratif



L'accueil physique

Un agent de médiation employé par la structure Argoss qui travaille avec l'Udaf 94 est présent pendant les horaires d'ouverture, il a pour missions la régulation du public, la prévention et la gestion des situations conflictuelles et agressives.

Les horaires de l'accueil sont du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00.

L'accueil téléphonique

Tous les appels pris par le standard sont enregistrés dans le logiciel « Evolution ».

Les horaires d'ouverture du standard sont du lundi au jeudi, de 09h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 09h00 à 12h00.

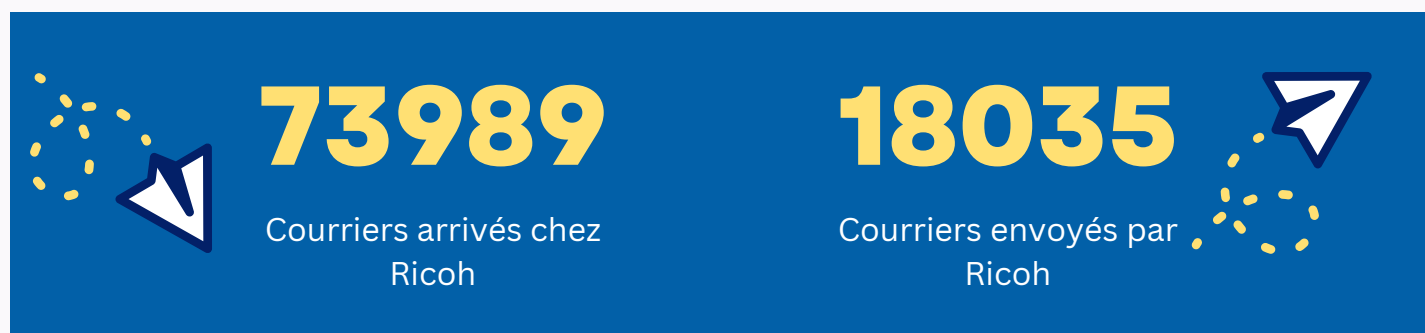
Depuis décembre 2022, un agent d'accueil téléphonique est rattaché directement à une équipe du pôle de protection des majeurs, il est chargé de renseigner les usagers et faire suivre les demandes à traiter par les mandataires.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

DES SERVICES AGRÉÉS

Le service administratif



Le courrier

Le prestataire Ricoh est chargé de traiter le courrier entrant et sortant de l'Udaf 94 depuis le 9 mai 2022.

Le courrier entrant est dérivé directement vers l'adresse de Ricoh à Rungis. Ricoh numérise tous les courriers reçus, sauf certaines exceptions identifiées, notamment au regard du RGPD. Quotidiennement, Ricoh retourne à l'Udaf les courriers non numérisés ainsi que certains types de documents numérisés identifiés, par exemple à renvoyer aux usagers.

Concernant le courrier sortant, la réalisation est opérée par le personnel de l'Udaf dans l'outil « Evolution ». Après validation du courrier, celui-ci est envoyé informatiquement à Ricoh qui est en charge de l'impression, la mise sous pli, l'affranchissement et la remise à la Poste.

Les secrétaires

Elles assurent le secrétariat des mandataires et délégués : courrier, accueil téléphonique, classement et archivage. Elles ont en charge le renouvellement des forfaits Améthyste des usagers, ainsi que le suivi des échéances des assurances habitation et des pièces d'identité dans les dossiers.

Les assistantes administratives

Elles constituent les dossiers administratifs de 5 à 6 mandataires chacune. Elles veillent à l'ouverture et au renouvellement des droits des usagers sur la base d'un système d'alertes informatiques.

L'agent administratif

Il gère les démarches extérieures sur demande des mandataires telles que les rendez-vous en préfecture ou en mairie, ainsi que toutes les transactions qui peuvent être réalisées par internet (abonnements téléphoniques, achats divers).

Les assistantes de coordination administrative

Elles ont en charge la sensibilisation des collaborateurs aux outils informatiques, l'édition et la diffusion de tableaux de bord ainsi que le paramétrage des applicatifs métiers.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

LA PLATEFORME RESSOURCES

Café des Aidants

4

Lieux

17

Cafés des aidants

26

Participants

L'Udaf du Val-de-Marne a développé depuis bientôt deux ans des Cafés des Aidants en partenariat avec l'Association Française des Aidants. Ces groupes de parole dédiés aux aidants permettent d'échanger sur des difficultés liées à l'accompagnement d'un proche.

Les Cafés des Aidants sont établis dans différents lieux suite aux partenariats avec les villes alentours (Créteil, Champigny-Sur-Marne et Saint-Maur-des-Fossés). Les cafés sont animés par deux psychologues référentes et accueillent une dizaine d'aidants par café.

Ateliers répit

En 2022, l'Udaf du Val-de-Marne a organisé des ateliers de sophrologie, pour les aidants, orientés vers la gestion du stress et des exercices de respiration et de concentration.

10

Ateliers

20

Bénéficiaires

Aide aux Tuteurs Familiaux

L'Udaf accompagne l'entourage des personnes fragiles dans la compréhension des différents types de mesures et les démarches à mener.

Les actions :

- Accueil, écoute des demandes
- Prise en charge et réponse des appels et des mails de sollicitation
- Conseils et accompagnement dans la demande
- Action collective auprès des institutions

Point conseil budget

L'Udaf a obtenu la labellisation pour ouvrir ce service dédié à l'accompagnement budgétaire des familles en difficulté par le biais de permanences locales.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

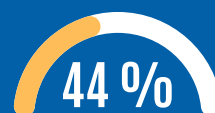
LA MÉDIATION FAMILIALE

412

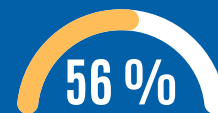
Entretiens
d'information

87

Mesures de
médiation familiale



à la demande des
familles



à la demande des
magistrats

415 personnes ont assisté à la réunion collective de promotion, en 2022.

L'Udaf du Val-de-Marne, de par sa compétence dans le champ de la famille, entend poursuivre sa mission auprès des familles via la médiation familiale. Le service est conventionné par la Caf du Val-de-Marne depuis 2015, par la MSA, par la CNSA, l'Unaf, et par le Ministère de la Justice depuis 2019.

Notre travail de promotion se poursuit par un travail de proximité effectué dans les lieux de permanences, par notre visibilité sur Internet, et par la participation à des événements tels que « le mois de la parentalité » ou « Octobre Rose » et la tenue de stands lors de forums et de salons. Chaque nouveau partenariat est formalisé par une convention avec les communes ou avec le Département (l'espace-autonomie-2).

Les nouveautés en 2022

- Ouverture d'une permanence à Saint-Mandé à La Maison de la Famille, le jeudi en soirée et le samedi matin pour répondre aux demandes des familles ne pouvant se libérer en semaine
- Remise en place de la permanence à Sucy-en-Brie, au Centre Social du Rond d'Or et relance du partenariat avec la Ville
- Journée portes ouvertes à l'occasion de la 5ème édition de la Semaine Internationale de la Médiation
- Participation au mois de la parentalité à Créteil avec tenue du stand le jour de l'inauguration et spectacle de stand-up le 18 novembre en soirée qui a réuni une trentaine de personnes



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

LA MÉDIATION FAMILIALE

Médiation aidants-aidés

159

personnes à la
réunion collective de
promotion

17

entretiens préalable
à la médiation
familiale

10

dossiers

2

séances de
médiation familiale

Médiation scolaire

La Médiation Scolaire est un dispositif pédagogique permettant dans une situation de conflit de ne plus réagir par la violence mais par le dialogue et la négociation. Il est observé qu'il s'agit d'un enjeu important pour les équipes pédagogiques et éducatives, les parents ainsi que les élèves. La mise en place de la médiation scolaire répond aux objectifs de lutter contre l'échec scolaire et du maintien de la paix sociale.

L'Udaf du Val-de-Marne souhaite engager cette action auprès des collèges du Val-de-Marne dans la continuité des actions menées au préalable. La médiation sera menée dans le cadre des espaces parents afin d'être dans un lieu neutre.

La médiation scolaire sera accessible à toutes les familles et/ou élèves demandeurs. Elle sera également proposée aux familles/élèves orientés par les partenaires de l'établissement ou un membre de l'équipe pédagogique ayant repéré un besoin de médiation.

En 2022, l'Udaf du Val-de-Marne a initié la communication auprès des collèges avec un courrier et la réalisation d'une vidéo de présentation. Elle a mené des réunions de sensibilisation à la médiation par les pairs auprès des équipes pédagogiques et éducatives de 3 collèges du département. Le collège Nicolas de Staël à Maisons-Alfort a poursuivi cette sensibilisation auprès d'un groupe de 15 collégiens.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

LA PETITE ENFANCE

La crèche Couleur Cabane



La crèche « Couleur Cabane » a ouvert ses portes le 28 janvier 2019, avec une amplitude horaire de 8h00 à 18h00 afin de répondre aux besoins d'accueil des familles.

- 1 Directrice
- 1 Éducatrice de Jeunes Enfants
- 2 Auxiliaires de Puériculture
- 7 Auxiliaires Petite Enfance
- 2 Agents de ménage (temps partiel)
- Un médecin intervient 2 fois par mois.



Rôle des professionnelles

La Directrice est responsable de la mise en place du projet éducatif de la crèche ainsi que du management de son équipe pour assurer ainsi le bon fonctionnement de l'établissement.

L'Éducatrice de Jeunes Enfants met en œuvre le projet éducatif, accompagnement de l'équipe et accueil de l'enfant et de sa famille au quotidien. Ses connaissances pédagogiques lui permettent d'accompagner les équipes dans la mise en place de l'organisation répondant aux besoins et aux capacités des enfants.

L'Auxiliaire de Puériculture accueille les enfants et les familles dans le quotidien, participe au bien-être de l'enfant, à la mise en place des activités. Sa spécificité lui permet d'accompagner les équipes dans la prise en charge des soins de l'enfant et elle est garante de l'hygiène dans la crèche (mise en place et le respect des protocoles...)

L'Auxiliaire Petite Enfance accueille les enfants et les familles au quotidien, participe au bien-être de l'enfant, la mise en place d'activités. Elle effectue des tâches pour assurer l'hygiène en crèche.

Le médecin met en place d'un premier rendez-vous avec la famille, observation des enfants en fonction des demandes de l'équipe, participation à des réunions d'équipe et formation des professionnels.

Bilan général de l'année 2022

Une communication optimale avec les familles de la crèche est effectuée grâce à un tableau dans l'atrium avec des photos des activités, les sorties à la médiathèque, les anniversaires, diverses informations etc. En plus des transmissions orales, les parents participent pleinement à la vie de la crèche.

Pour l'année 2022-2023, le thème choisi dans le projet pédagogique est « Autour du monde ». Les activités proposées aux enfants sont en relation avec ce thème.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

LA PETITE ENFANCE

La crèche Couleur Cabane

La mise en place des activités et des projets :



Des activités avec des parcours de motricité : du matériel répondant aux besoins de courir, sauter, danser, explorer l'environnement et développer le sensoriel est proposé. Une grande piscine à balles a été commandée et mise dans l'atrium afin que les 3 sections puissent en profiter par petit groupe.

Les activités de motricité fine : ces activités permettent à l'enfant de développer la concentration, l'imagination et la motricité fine. Elles sont essentielles au développement et aux découvertes.

Les activités de manipulation : ce sont les activités type pâte à modeler, pâte à sel, transvasement, peinture qui sont concernées. Elles permettent à l'enfant de découvrir différentes textures, de les manipuler et de les transvaser.

La semaine du goût : tout au long de cette semaine, les enfants ont pu découvrir et goûter différentes saveurs.

Activité de relaxation : un coussin rempli d'eau a été proposé aux enfants afin de se relaxer en étant bercés par l'eau.

Des journées à thèmes sont proposées comme par exemple :

Une journée sur le thème « Halloween » a été proposée aux enfants, qui sont tous venus déguisés ainsi que les professionnelles. Une fête avec de la musique et bulles de savon a été organisée en fin de journée. Aussi, une journée « Chasse aux œufs » et « cocooning » ont été organisées.

Dans le jardin de la crèche, 3 potagers ont été installés, les enfants participent aux plantations et à la cueillette. L'objectif est de sensibiliser les enfants à la nature.

En juillet, à l'occasion de la fête de la crèche, la ferme pédagogique "les Ecuries du Bois d'Automne" s'est installée dans le jardin pour le plus grand plaisir des petits et des grands. En présence des parents, les enfants ont pu avoir une initiation aux soins, caresser et nourrir les animaux de la ferme.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

LA PETITE ENFANCE

La crèche Couleur Cabane

Collaboration avec la médiathèque de la ville de Bonneuil

Un partenariat avec la médiathèque a été mis en place. Deux Auxiliaires Petite Enfance se déplacent tous les mercredis avec un groupe d'enfants pour regarder les livres et en emprunter. Deux conteuses interviennent une fois par mois afin de raconter des histoires dans les 3 groupes.

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents

26

ouvertures

60

familles accueillies



L'utilité du Cabanon du Samedi s'est avérée capitale en 2022, offrant aux familles qui l'ont fréquenté, un espace de sociabilité douce où les parents/enfants pouvaient librement jouer, interagir avec d'autres familles ou avec les deux accueillantes à leur écoute, dans le respect des règles sanitaires.

Cet espace sécurisé, ludique et détendu offre un moment joyeux supplémentaire dans la semaine des familles.

Le Cabanon du Samedi est ouvert tous les samedis matin de 9h30 à 12h30, hors vacances scolaires. L'accueil se déroule au 8 rue Ronsard à Bonneuil-sur-Marne .



PERSPECTIVES 2023

L'Udaf du Val-de-Marne souhaite consolider et développer les actions menées en 2022 avec le renforcement des services et le développement des activités.

Soutenir la parentalité

L'Udaf du Val-de-Marne souhaite poursuivre ses actions envers les parents pour les soutenir dans leur vie familiale par l'accueil de la petite enfance avec la crèche Couleur Cabane où 46 enfants sont inscrits. Chaque jour se sont près de 40 enfants qui sont accueillis, permettant aux parents de concilier leur vie professionnelle et familiale.

En 2023, l'Udaf du Val-de-Marne souhaite poursuivre son engagement pour l'accueil de la petite enfance par l'ouverture d'une seconde crèche de 24 berceaux à Boissy-Saint-Léger.

Le soutien à la parentalité c'est aussi favoriser la socialisation par des temps conviviaux et d'échanges entre parents, parents et enfants à travers son Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP). Cette action, inscrite dans la convention d'objectif avec l'Unaf a vocation à être développée et proposée également à, avec, en complément, des groupes de paroles de parents.

La crèche Couleur Cabane de Bonneuil- sur-Marne

Pour l'année 2023, les objectifs vont être de poursuivre la réflexion autour de notre pédagogie et ainsi de faire évoluer le projet éducatif.

La relation aux familles et le soutien à la parentalité, essentiels dans l'accueil des enfants à la crèche vont être approfondis grâce à la mise en place de cafés parents une fois par trimestre et des ateliers enfants-parents 1 fois par mois.

Les partenariats mis en place vont perdurer, comme celui avec la médiathèque, et d'autres se développer notamment avec le conservatoire de Bonneuil-sur-Marne.

La crèche souhaite également se rapprocher des écoles maternelles afin de faciliter le passage de la crèche à la petite section.





PERSPECTIVES 2023

La Médiation Familiale

Pour les prochaines années l'Udaf du Val-de-Marne via son service de Médiation Familiale souhaite développer plusieurs projets et de nouveaux partenariats :

- Mise en place d'un groupe de parole à destination des parents séparés en partenariat avec la Maison des Familles de Saint-Maur-des-Fossés, à partir de janvier 2023. 6 Séances thématiques, ouvertes à tous les parents séparés ou en séparation du Val-de-Marne ;
- Poursuite des réunions et groupes de travail interservices de médiation familiale du Val-de-Marne ;
- Poursuite de la promotion de la médiation familiale, et plus particulièrement auprès du grand public, en privilégiant les réseaux sociaux ;
- Contribution à la création de groupes d'aide, d'entraide et d'échange entre parents sur la Ville de Boissy, en lien avec le REAAP ;
- Augmenter la proportion de demandes conventionnelles dans notre activité ;
- Création d'un poste de médiateur familial afin d'atteindre les 3 ETP et dépasser les objectifs minimum en terme de nombre d'entretiens et de séances par ETP (240 entretiens et 55 mesures de médiation par ETP par an) ;
- Poursuite de la Médiation Aidants-Aidés et de la communication autour de ce type de médiation familiale spécifique ;
- Mise en place des médiations familiales pour les obligés alimentaires, en partenariat avec les EPHAD, maisons de retraites et autre structures d'accueil de personnes dépendantes ;
- Continuer à participer aux Réseaux Parentalité des Villes de Boissy-Saint-Léger, Créteil et Saint-Maur.
- Participer au mois de la parentalité de Créteil (octobre 2023)
- Participer à la semaine Internationale de la Médiation (octobre 2023)

La Médiation Scolaire

L'Udaf du Val-de-Marne souhaite poursuivre son engagement vis-à-vis de la réussite scolaire des élèves et l'amélioration des liens équipe pédagogique-parents-élèves.

Elle souhaite poursuivre son engagement auprès des collèges du Val-de-Marne dans la continuité des actions menées au préalable. La médiation sera menée à la fois dans le cadre des Espaces Parents afin d'être dans un lieu neutre pour toutes les parties concernées mais aussi dans les collèges situés dans les quartiers politiques de la ville.

A cet effet d'autres partenariats seront développés pour favoriser l'entrée dans les collèges, notamment avec les Points Info Jeunesse dans les communes de Boissy-Saint-Léger et Arcueil.



PERSPECTIVES 2023

Une démarche qualité toujours présente

En 2023, l'Udaf du Val-de-Marne se concentrera sur le renouvellement de la certification Intertek ISO-9001 et sur son évaluation interne.

Développer le réseau associatif

La 3ème édition du Trophée initi'aCtives est prévue en 2023. Il a pour but de valoriser les initiatives du département en les portant à la connaissance de tous. Il permet également à l'Udaf du Val-de-Marne de dynamiser son réseau associatif. En 2023, l'accent sur l'accueil de nouvelles associations adhérentes sera mis par la venue d'un chargé de mission à cet effet.

L'appartement de droit de visite

Appartement de droit de visite, Quesaco ?

Le droit de visite et d'hébergement est un droit qui s'adresse à des parents, ou des grands-parents qui n'ont pas la résidence principale des enfants et qui leur permet de recevoir leur(s) enfant(s) ou petit(s)-enfant(s) chez eux en règle générale un week-end sur deux, le mercredi, et la moitié des petites et grandes vacances scolaires.

Ce droit est accordé par le juge aux affaires familiales, ou au terme d'une convention de divorce signée devant le notaire dans les cas de divorce par consentement mutuel.

Quand le parent non-hébergeant ne peut pas accueillir ses enfants, (soit parce qu'il est lui-même hébergé, qu'il vit à l'hôtel, ou habite en province et les trajets avec les enfants coûtent trop cher), il peut alors bénéficier de ce service d'Appartement Droit de visite.

L'Udaf du Val-de-Marne souhaite mettre à disposition un appartement de soutien à la fonction parentale selon 3 axes :

- La mise à disposition de l'appartement sous le dispositif d'appartement de droit de visite dans le cadre d'une ordonnance judiciaire pour les enfants selon les demandes des familles.
- La mise à disposition de l'appartement aux professionnels du champ sanitaire et social pour les familles confrontées à ce type de problématique
- L'animation de l'appartement comme lieu d'accueil et d'information, ouvert à tous les parents sur toutes les questions liées au renforcement de la fonction parentale

L'appartement de type F3 sera situé dans la commune de Boissy-Saint-Léger.



LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES



En février 2022, l'association des Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny (FRMIC) a adhéré à l'Udaf du Val-de-Marne en tant que membre associé. Situé dans le quartier du Bois l'Abbé, elle répond aux besoins des habitants dans divers domaines de la vie.

L'association propose de la médiation sociale et culturelle, de la médiation santé, de la médiation scolaire, des groupes de parole et de l'accompagnement individualisé pour les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, des Cafés des parents, des ateliers d'apprentissage de la langue française pour les parents d'élèves d'origine étrangère, au sein des écoles. Elle mène d'autres projets tels que la participation à la vie locale, « stop à la fracture numérique », et des rencontres citoyennes.



LA CARTE DE L'UDAF DU VAL-DE-MARNE

Associations départementales

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| 1. ADCS 94 | 12. THALIE |
| 2. ADMFF 94 | 13. UNAFAM 94 |
| 3. AFAD IDF | 14. Vacances et familles |
| 4. AMFD 94 | |
| 5. ANPEA | |
| 6. APF France Handicap | |
| 7. APGL | |
| 8. ARPADA 94 | |
| 9. EFA 94 | |
| 10. Grandir dans la ville | |
| 11. Sofi-Adfi 94 | |



Membres associés

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Accueil-Familles-Cancer | 8. France Alzheimer 94 |
| 2. Accueillir Soutenir Accompagner | 9. La compagnie des Parents |
| 3. AFASER | 10. Maison des solidarités d'Arcueil |
| 4. APCE | |
| 5. ASEFC | |
| 6. Au Petit Plus | |
| 7. CLER Amour et Familles | |

Associations locales

- | | | |
|------------------------------|--|------------------------------|
| 1 Ufal Val-de-Bièvre | 10 AFL Val-de-Marne ouest | 18 FF Sucy-en-Brie |
| 2 FF Boissy-Saint-Léger | 11 Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny | 19 AAF Sucy-en-brie |
| 3 AF Charenton-le-Pont | 12 AFC Nogent-sur-Marne | 20 FF Villeneuve-le-Roi |
| 4 AFC Chenevières | 13 AF Ormesson-sur-Marne | 21 AFC Vincennes/Saint Mandé |
| 5 UFAL Créteil | 14 AGF Saint-Maur-des-Fossés | 22 AGF Vincennes |
| 6 AFC Créteil/Maisons-Alfort | 15 AFC Saint-Maur-des-Fossés | 23 AFL Val-de-Marne Centre |
| 7 UFAL Ivry-sur-Seine | 16 UFAL Saint-Maur-des-Fossés | 24 AFS Vincennes |
| 8 AFC Joinville-le-Pont | 17 AGF Saint-Maurice | 25 JAMAKO |
| 9 UFAL Joinville-le-Pont | | |



LES ASSOCIATIONS MEMBRES





Udaf du Val-de-Marne

COMMUNICATION



20342

visiteurs sur le site
www.udaf94.fr



686 followers
sur Facebook dont **70**
nouveaux followers



319 followers
sur Instagram et **92**
publications



120 followers
sur Twitter et **38**
publications



280 partenaires
et **130**
aidants abonnés à la
lettre électronique



UDAF DU VAL-DE-MARNE

UNIS POUR LES FAMILLES



Adresse

4a, boulevard de la Gare
94475 Boissy-St-Léger



Téléphone

01 45 10 32 32



Site internet

www.udaf94.fr

Suivez notre actualité

